

ALLQUALITY Rhône-Alpes
Compte-rendu de la 34^{ième} rencontre du 03 Avril 2013

1. CONTEXTE :

Cette 34^{ème} rencontre a réuni 16 participants, dans les locaux du Cesi d'Ecully.
Rencontre animée par Philippe Barbaza, compte-rendu de Christophe JOSEPH.

Un tour de table des participants a permis de faire les présentations.
Ensuite le débat a débuté sur le thème suivant :

Comment redynamiser un système de management Sécurité et Environnement ?

2. MAIS D'ABORD : QUI CHERCHE QUOI ?

Christophe JOSEPH (christophejoseph69@yahoo.fr) – Master 1 Management Opérationnel du Développement Durable - AFIP – est à la recherche d'une entreprise pour son alternance de deuxième année. Domaine : HSE ou/ et Développement Durable.

Aurore DESPRES (aurore.despres59@gmail.com) – Master QSE CESI – est à la recherche d'un poste de responsable HSE ou QSE en industrie (CDD, CDI, Intérim) entre Lyon et Valence.

Mathieu VANTORRE (vantorre.mathieu@gmail.com) : est à la recherche d'une entreprise pour sa 2nd année d'alternance à l'AFIP en master développement durable.

Christophe VANRENTERGHEM (ch.vanrenterghem@free.fr) : est à la recherche d'un poste dans la région lyonnaise (actuellement resp. QHSE dans le groupe CAT dans le nord)

3. ENTREE EN MATIERE

Afin d'ouvrir le débat, Gilles, de VINCI ENERGIE (chantiers installations électriques tertiaire et infrastructures), a présenté le système de management opérationnel S/E de son entreprise.

Les points importants sur lesquels il a insisté sont :

- Prendre en compte de l'expérience pour redynamiser la prévention Sécurité.
- Sensibiliser sur les enjeux humains : pas d'arrêt de travail
- Sensibiliser sur les enjeux financiers : un arrêt de travail coûte environ 3000 euros par jour à l'entreprise.
- Sensibiliser sur les enjeux commerciaux : les clients demandent les résultats Tf1 et Tf2. De bons résultats donnent une image de sérieux d'une entreprise.

4. ACCUEIL DU PERSONNEL

Gilles a rappelé l'importance de l'accueil des nouveaux arrivants. Il est important de :

- Présenter le site.
- Sensibiliser sur les dangers liés à l'activité.
- Vérifier l'aptitude médicale (visite médicale)
- Vérifier les compétences pour le poste : par exemple s'assurer de la validité des habilitations (signé par l'employeur, obligation pour le salarié de l'avoir sur lui, etc....)

- Fournir les EPI appropriés : vérifications de l'état, explications sur leur utilisation...
- Formaliser les interdictions.

5. LA SITUATION EN FRANCE

Les taux de fréquences d'accidents pour les sociétés de travail temporaire sont de 25 pour le Tf1 et 1.49 pour le Tf2. L'enjeu de réduire ces taux est d'autant plus important que ces résultats apparaissent dans les déclarations d'accidents des entreprises utilisatrices de personnel intérimaires. Ce qui risque d'augmenter encore le taux de cotisation. De plus les sociétés d'intérim répercutent le coût des accidents sur le coût des prestations.

6. POURQUOI Y'A-T-IL DE PLUS EN PLUS D'ACCIDENTS ?

Plusieurs raisons peuvent expliquer ces résultats :

- Manque de formations des intérimaires.
- Contraintes et dangers des tâches.
- Méconnaissances des règles de travail.
- Non port des EPI.

De plus les accidents interviennent dans les 3 premiers jours. Au bout de 21 jours, il est prouvé que la vigilance baisse lors de la prise de poste (en équipe ou pas).

7. SOLUTIONS APORTEES

Un exemple à suivre est celui de l'entreprise LCM (Carrefour). L'accueil systématique pour les nouveaux arrivant ainsi que pour les salariés de moins d'un an d'ancienneté a permis de faire diminuer le taux d'accident par 5.

L'accueil sécurité est effectué :

- Aux sous-traitants.
- Aux salariés.
- En début d'année

a. S'APPUYER SUR L'EXPERIENCE

On peut apporter une réponse aux intérimaires en désignant un référent sur les sites. Etre présent sur le terrain est primordial.

Il est aussi possible de montrer le bon exemple. Un salarié ayant eu un arrêt de travail peut venir faire une présentation de son accident en expliquant ce qu'il a fait et ce qu'il aurait dû faire.

Il ne faut pas hésiter à faire du benchmark des autres sites, des entreprises...

Et surtout mettre en place un système pour faire remonter les informations (situations dangereuses, presque accidents,...)

b. INTERESSEMENT ASSOCIE A LA SECURITE : SOLUTION OU DANGER ?

Une récompense financière peut paraître comme une bonne solution. Le risque est qu'une personne ne va pas déclarer un accident pour obtenir cette prime.

c. SENSIBILISER DES LE DEBUT

Intérimaires ou non, tout nouveau salarié arrivant dans une entreprise doit être sensibilisé à la sécurité dès son arrivé. (Résultat à atteindre : 100 % des nouveaux venus).

Cette formation doit être effectuée par les managers / chefs de chantier. Ils participent ainsi au dynamisme du système de management Sécurité. A la fin de chaque formation, un support doit être signé par les nouveaux et les managers. Pour terminer la boucle, le service des Ressources Humaines doit pointer les supports avec la liste des nouveaux venus. Ainsi on s'assure que personne n'a été oublié.

d. SENSIBILISER LES MANAGERS

Pour développer et entretenir une culture Sécurité, il est impératif de sensibiliser les managers. Cependant pour garantir un système viable, il est important :

- De simplifier la complexité des documents
- De responsabiliser les managers
- De rappeler que le service HSE est une fonction support. Il intervient pour accompagner dans la démarche et non pas pour faire à leur place.

e. SENSIBILISER LE PERSONNEL

Pour impliquer le personnel, il est possible de mettre en place des opérations de contrôle de salariés entre eux, sans distinction de rang : un opérateur contrôle un manager.

Un salarié effectue un contrôle d'un poste puis discute avec la personne concernée des bonnes et des mauvaises pratiques. Puis ce même salarié va effectuer un suivi des améliorations sur un mois. Le but est double :

- Impliquer le personnel. Il est plus facile d'entendre un discours sécurité de la part d'une personne autre que le HSE.
- Restaurer la confiance entre les managers et le personnel.

PROCHAINE RENCONTRE.

Mercredi 19 juin – chez LEVAC : 12 avenue Lionel Terray à MEYZIEU,

www.levac.fr

Attention : à partir de 18h30

Thèmes :

- **Le management visuel : est-ce facile ?**
- **Quelques informations sur l'évolution de l'ISO9001...**

Autres sujets possibles :

- *Comment et jusqu'où "alléger" des SMQ, vécus parfois comme "pesants" ?...*
- *Peut-on gérer un système qualité dans une petite structure sans formaliser à outrance ?...*
- *"Aligner" la politique, les objectifs et les processus : c'est quoi ? comment faire ?...*
- *Les certifications multiples (référentiels qualité sectoriels, combinés Environnement et Sécurité...) : quelles sont les difficultés rencontrées par les entreprises ? quelles sont les réponses des organismes de certifications ?...*
- *Et si EFQM + ISO26000 remplaçait ISO9001 ?!...*
- *Logiciels de gestion Qualité : comment choisir ?....*
- *Où en est-on des évolutions attendues en 2015 des ISO9001 et ISO14001 ?...*
- ...